

Réf. : LV/LB/LF

Paris, le 27 juillet 2021

APPEL A CANDIDATURES

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CDI - Temps plein ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA OCCITANIE

Dans le cadre du départ de la titulaire du poste, l'Association territoriale des Ceméa Occitanie recrute un.e Responsable des ressources humaines.

1. POSTE

Placé.e sous l'autorité du Directeur de l'Association territoriale, le/la titulaire du poste sera chargé.e d'accompagner la mise en œuvre des décisions politiques RH de l'Association des Ceméa Occitanie et d'assurer la gestion administrative du personnel en cohérence avec la politique sociale de l'Unité Économique et Sociale des Ceméa (Associations des Ceméa de l'Hexagone).

Le poste est classé au 2^{ème} profil de responsabilité du groupe G des métiers des cadres administratifs, pédagogiques et de direction de l'Accord collectif relatif à la classification et à la rémunération de l'UES des Ceméa (indice 430), auquel s'ajoute un forfait jours de 10 points.

Il est à pourvoir à temps plein en contrat à durée indéterminée.

2. MISSIONS

Mission 1 : Participation à la définition de la politique RH et mise en place de projets :

- Coordonner et mettre en œuvre les principales orientations RH définies par l'Association ; mettre en application les accords collectifs de l'UES ; préparer les documents nécessaires pour répondre aux demandes du Conseil d'administration, de la direction, de l'UES et aux demandes institutionnelles.
- Être force de proposition au sein de la commission RH de l'Association – Gestion en termes d'innovation et modernisation de notre politique RH.
- Anticiper, prévoir, suivre les besoins de l'Association en ressources humaines et l'évolution des carrières.
- Coordonner l'actualisation des fiches de poste.
- Accompagner et mettre en œuvre la transformation digitale des outils et process RH.
- Accompagner la direction et les responsables d'équipe dans leurs missions d'encadrement.
- Accompagner le Président du Comité Social et Economique, organiser la bonne marche des instances de dialogue social.
- Défendre et alimenter le projet associatif des Ceméa Occitanie.
- Réaliser une veille sur les volets juridiques du droit social et les innovations RH.

Mission 2 : assurer la responsabilité du service des ressources humaines :

- Être responsable et piloter au quotidien la gestion administrative du personnel.
- Encadrer les salariées du service RH : une assistante et une apprentie.

- En lien avec le centre national de paie, superviser la paie de l'Association, contrôler les variables de paie et les bulletins de salaire et accompagner l'assistante RH en charge de la mise en œuvre des paies.
- Piloter les indicateurs RH définis par la direction.
- Veiller au respect du cadre réglementaire institutionnel et légal pour le traitement des dossiers de l'ensemble des acteurs.rice.s de l'Association (salarié.e.s, volontaires et stagiaires).
- Contrôler le temps de travail des salarié.e.s et la prise de congés.
- Mettre en œuvre les actions liées à l'évolution des personnels : plan de formation, entretiens annuels et professionnels, mise à jours des fiches de poste, suivi des parcours individuels, information des salarié.e.s....
- Veiller au respect des obligations sociales en matière de santé et de sécurité (DUER, registres obligatoires...).
- Assister aux réunions de direction et autres réunions institutionnelles à la demande du Directeur.
- Participer au recrutement des collaborateurs.rice.s (définition du poste, sourcing, entretiens, accueil, intégration etc...).

3. COMPETENCES REQUISES

- Justifier de solides compétences en droit social et d'une expérience en gestion des ressources humaines.
- Savoir encadrer du personnel.
- Posséder de très bonnes qualités à l'oral et à l'écrit.
- Savoir travailler en équipe, faire preuve d'adaptabilité et d'écoute, être force de proposition.
- Avoir mené des projets de développement en RH, avoir des compétences en conduite de projets.
- Avoir une expérience suffisante pour comprendre les processus de paie.
- Maîtriser les outils bureautiques.
- Avoir des compétences avérées en gestion des compétences (recrutement – accompagnement – formation – GPEC).

4. PROFIL

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 7 (type Master II) avec une composante en ressources humaines et en droit social.
- Avoir une expérience probante dans le même type de poste.
- Une expérience dans le milieu associatif ou dans l'économie sociale serait un plus.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Le poste est basé à Montpellier (34) au siège de l'Association territoriale des Ceméa Occitanie.

Les salarié.e.s étant réparti.e.s sur l'ensemble de la Région Occitanie, des déplacements fréquents en Occitanie sont à prévoir et ponctuels au niveau national voire international.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base du décompte en jours (Article 4.3 de l'accord d'entreprise relatif à l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au 1^{er} décembre 2021, une passation d'un mois est envisagée avec la titulaire actuelle.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à faire parvenir dès maintenant et jusqu'au 15 septembre 2021.

Par mail à l'attention de François MOREAUX, Directeur, avec pour objet : candidature responsable développement des ressources humaines : fmoreaux@cemea-occitanie.org.

Une copie devra être adressée à Anne BARRE, Responsable des ressources humaines : abarre@cemea-occitanie.org.

La candidature d'un.e salarié.e d'une Association ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc CAZAILLON